REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple-Un But- Une Foi

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

INSTITUT MERCURE

Membre du groupe Sup de Co Dakar

7, Avenue Faidherbe - BP : 21354Dakar – Sénégal - Tel :(221) 33 849 69 19

Fax : 33 821 50 74

Point E, Rue 3 Prolongée Bd de l'EST. BP : 21354 Dakar - Tel : 33 842 71 11 / 33 823 25 14 Fax : +221 33 823 25 04

www.supdeco.sn / mercure@supdeco.sn

Mémoire

Licence 3 Finance – Comptabilité

THEME DU MEMOIRE :

LES STRATEGIES D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA FORMALISATION DU SECTEUR INFORMEL AU SENEGAL

Rédigé par :

Mlle Arame NDIAYE

Encadré par :

Dr Alioune DIOP

Expert Financier et professeur à SUPDECO

2019-2020

DEDICACES

Je dédie ce travail à mes défunts parents.

REMERCIMENTS

Tout d'abord je rends grâce à Dieu de m'avoir donné la vie, la force et le courage d'être là où je suis aujourd'hui.

Je tiens à remercier particulièrement Dr. Alioune DIOP, Expert-financier et professeur à SUPDECO, qui en dépit de ses nombreuses responsabilités, a bien voulu m'encadrer. J'ai bénéficié de ses conseils et encouragements.

Mes remerciements vont également,

A mes défunts parents à qui je dois tout,

A mes chers frères et sœurs qui ont toujours cru en moi et présent à mes côtés ;

A mes belles sœurs ;

A ma grand-mère ;

A toute ma famille ;

A mes professeurs de la première à la troisième année qui m'ont inculqué un savoir-faire et un savoir être ;

A Monsieur Thierno Amadou NGOM, directeur des programmes à l'Institut Mercure, à qui j'exprime ici toute ma gratitude et ma reconnaissance ;

A toute l'administration de Sup de Co particulièrement la directrice de l'Institut Mercure Docteur Marianne SOUMARE ;

A Mamadou DIOUF directeur de la scolarité du groupe ISM ;

A mes amis et camarades étudiants pour l'entente qui caractérise notre relation ;

A Adja Bineta NDIAYE et Seynabou TOURE pour l'ambiance qui caractérise notre rapport ;

A Mamadou Gueye, comptable ;

A tous ceux qui, directement ou indirectement ont apporté leur contribution à la réalisation de ce travail.

SIGLES ET ABREVIATION

ACEP Alliance du Crédit et de l'Epargne

ANDS Agence nationale de la statistique et de la démographie

APIX : Agence Nationale pour la Promotion des Investissements et des Grands travaux

BIT Bureau International du Travail

BM Banque Mondiale

BTP Bâtiments et Travaux Publics

CCIAD : Chambre de Commerce d'Industrie et d'Agriculture

CMS Crédit Mutuel du Sénégal

CSS : Caisse de Sécurité Sociale

CUCI Centre Unique de Collecte d'Information

DPEE Direction de la prévision et des études économiques

ENSIS Enquêtes National sur le Secteur Informel au Sénégal

ESPS Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal Informel

FMI Fond Monétaire International

IPM : Institut de Prévoyance Maladie

IPRES : Institut de Prévoyance Retraite du Sénégal

OAPI : Organisation Africaine de la Propriété intellectuelle

OIT Organisation Internationale du Travail

OHADA Organisation pour l'Harmonisation du Droits des Affaires en Afrique

PIB Produit Intérieur Brut

PME Petite et Moyenne Entreprise

RCCM : Renseignements au registre de commerce et de crédit mobilier

AVANT PROPOS

Ce document est un mémoire qui a comme thème « stratégies d'accompagnement pour la formalisation du secteur informel au Sénégal ».

Ce mémoire est d'une part, un moyen pour nous de montrer l'importance et la participation du secteur informel dans l'économie des pays en développement surtout le Sénégal ; ce qui constitue l'une des raisons pour que ce secteur soit accompagné vers la formalisation. D'autre part, la rédaction de ce mémoire est aussi un moyen de valider notre troisième année au sein de l'école de commerce Sup De Co.

Sup De Co est une école qui forme pendant une durée de 5ans des étudiants dans différents métiers et délivre à la fin de la formation un diplôme reconnu par le CAMES. C'est une école de prestige, elle est membre fondateur du RAMEGE (Réseau Africain et Malgache pour l'Excellence de le Gestion de l'Entreprise), qui regroupe les 15 meilleures écoles de Management d'Afrique Francophone. Le groupe Sup De Co est positionné comme l'une des meilleures écoles de formation de la sous-région.

SOMMAIRE

INTRODUCTION 1
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE 4
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE 5
CHAPITRE II : METHODOLOHIE DE RECHERCHE 21
DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE 23
CHAPITRE I : CONTEXTE GLOBAL 24
CHAPITRE II : POIDS ET PERFORMANCE DU SECTEUR INFORMEL 28
CHAPITRE III : FORMALISATION DU SECTEUR INFORMEL 30
TROISIEME PARTIE: CADRE ANALYTIQUE 34
CHAPITRE I : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS 35
CHAPITRE II : SOLUTIONS ET RECOMMMANDATIONS 50
CONCLUSION 52

INTRODUCTION

Le secteur informel ou secteur non structuré a longtemps suscité des débats auprès des économistes et sociologues du développement qui ont tendance à confondre pauvreté et survie d'une part et d'autre part chômage et sous-emploi. Sans doute ces trois phénomènes se rencontrent mais leurs insertions ne constituent pas l'aspect essentiel de ce qu'il est convenu d'appeler le secteur informel. Cette confusion s'est trouvée confortée par peu d'intérêt accordé aux méthodes d'investissement.

Voilà maintenant depuis de nombreuses années que le concept secteur informel est parvenu à s'infiltrer dans la pensée économique et politique sur le développement et la transition malgré les polémiques. Les petites activités artisanales et commerciales, les petits travailles occasionnel, les activités exercées dans les rues ou à domicile ont longtemps été considéré comme des sous-emplois ou chômage déguisé. Ces activités n'étaient pas reconnues, enregistrées, protégées ou régularisées par les autorités publiques et elles étaient vouées à disparaitre sous l'effet des politiques interventionnistes de l'Etat. Mais cette disparition ne risque pas d'arriver de sitôt. En Afrique l'absence donnée fiable de plusieurs pays dans le secteur informel peut expliquer pourquoi les chercheurs ne s'en sont pas préoccupés. Toute fois le secteur informel reste présent dans tous les pays. De nombreuses études semblent converger vers des critères permettant de caractériser le secteur informel : travail non déclaré, évasion fiscal, entreprise créée sans autorisation.

Après les graves crises consécutives aux deux chocs pétroliers, et plus récemment, aux programmes d'ajustement structurel, il est apparu que non seulement ces activités n'avaient pas tendance à diminuer, mais que même, elles s'étendaient, créant des emplois plus rapidement et plus efficacement que l'Etat lui-même. Ces raisons ont fait que les pouvoirs publics et les institutions internationales comme le FMI et la Banque Mondiale ont une vision plus compréhensive sur le sujet du secteur informel. Ainsi, il serait important de se demander comment prendre en compte la place souvent essentielle prise par le secteur informel dans les économies en crise des pays africains ? On peut certes considérer le développement de ces circuits parallèles comme une nécessité : ils permettent la survie d'une large partie de citoyens exclus de la vie économique « normal » ; mais aussi comme un facteur négatif, car ils constituent une force de concurrence déloyale par rapport aux entreprises qui veulent se développer sur des bases compétitives saines. Les rapports avec le secteur informel doivent être traités avec beaucoup de flexibilité. Le problème n'est pas de « faire la guerre au secteur

informel mais bien d'utiliser le réservoir de dynamisme qu'il représente et de le faire évoluer de façon très pragmatique vers la légalité » (Le Courrier n° 149, 1995).

Au Sénégal, comme dans la plupart des pays africains, l'économie se caractérise par une dualité entre le secteur formel et le secteur informel. Ces deux sont soumis à des conditions de travail et évoluent dans un environnement différent. Le secteur formel est considéré comme un secteur qui regroupe l'ensemble des entreprises légales, déclarée et comptabilisée dans les statistiques qui sont soumises à des obligations fiscales et sociales. De ce fait les entreprises du type formel sont reconnues, structurée, légalisée et fonctionnent sous l'autorité de la loi. Ainsi, ces entreprises se différencient de celles informelles. Quant au secteur informel, il occupe une place importante dans l'économie du tiers monde. Il est assez courant que les évaluations ont révélé que le secteur informel « participe à hauteur de 50% dans le PIB de ces pays du tiers monde, emploie plus de 80% et crée à hauteur de 90% des emplois dans des pays à faible revenu » (DPEE). Alors qu'au Sénégal le secteur informel représente 41,6% du PIB et emploie environ 48,8% de la population active occupée souligne la publication « impact d'une amélioration de la productivité du secteur informel sur l'économie sénégalaise » réalisés par la Direction de la prévision et des chiffres, mais ne contribue qu'à hauteur de 3% des recettes fiscales intérieures d'après le document d'étude de la DPEE.

Cependant, même s'il s'avère vrai que le secteur informel joue le rôle d'amortisseur de crise économique, quand bien même qu'il reste impossible d''évaluer avec exactitude l'impact du secteur dans l'économie. Il apparait impossible pour une économie de se développer lorsque la majeure partie des activités économiques s'opèrent en dehors du cadre réglementaire et fiscal. Car l'une des caractéristiques de ce secteur constitue le manque d'accompagnement, la non-conformité des lois qui se traduit par un manque de formalisation. Les entreprises de ce secteur ne sont pas conformées aux règles. Par conséquent l'accompagnement vers la formalisation doit être un défi et un objectif pour les politiques des pays concernés et en particulier le Sénégal, afin de pousser et de conscientiser ce qui sont dans le non-respect des règlements à se formaliser et avoir un pied dans le formel.

En outre, le secteur informel se défini comme « un ensemble d'unité produisant des biens et des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les pays concernés. Ces unités ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteur de production. Les relations de travail, lorsqu'elles existent, sont surtout fondées sur l'emploi

occasionnel, les relations de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme. » (BIT). Il constitue aussi un « secteur dont les activités ne sont pas reconnues légalement ». Ces activités sont des petits boulots qui permettent à des familles de survivre et de combler certains besoins. L'économie informelle est un fort potentiel de création d'emplois et de revenus. C'est dans cette optique que se trouve notre sujet : stratégies d'accompagnement pour la formalisation du secteur informel au Sénégal.

PREMIERE PARTIE :

CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE

SECTION 1 : CONTEXTE

Au début des années 70 le concept de secteur informel est apparu dans la théorie économique du développement avec les premiers travaux du Programme Mondial de l'Emploi entrepris par le Bureau International du Travail (BIT) portant sur la situation de l'emploi urbain au Kenya. Dans ce rapport, le BIT nomme une réalité de l'existence du « secteur informel » qui ne cesse de susciter de l'intérêt de la part des experts en développement. Le secteur englobe un ensemble de travailleurs issus de famille pauvre qui tant bien que mal peinent à joindre les deux bouts en exerçant un travail pénible. Mais leurs économies échappent à tous réglementation ; elles ne sont ni reconnues, ni enregistrées, ni protégées, ni réglementées par les pouvoirs publics. L'informalité économique est alors : « une façon de faire les choses », (Lubell, 1991 :19) caractérisée par : une facilité d'entrée, un recours aux ressources locales, une appropriation familiale des ressources, une production à petite échelle, une technologie adaptée et une main-d'œuvre importante, dans un marché de concurrence sans réglementation. Enfin, les qualifications sont acquises en dehors du système scolaire officiel.

Le Sénégal, depuis un certain nombre d'année a pris conscience de la réalité du secteur informel et de l'importance de ce dernier. Ainsi des enquêtes ont été menées dans cette optique afin de disposer de statistiques fiables et harmonisés. Ces enquêtes ont montré qu'au Sénégal le secteur informel occupe une place importante dans la richesse nationale. Ainsi l'enquête de l'ENSIS en 2011 a montré que le secteur informel non agricole emploie 2 216 717 personnes, soit 48,8% de la population active occupée estimée à 4 538 360 personnes par l'ESPS II. Il a produit 4 336 milliards de F CFA en 2010, soit 39,9% de la production. Il a créé 2 655 milliards de F CFA de valeur ajoutée représentant 41,6% du PIB et 57,7% de la valeur ajoutée non agricole. Le revenu mixte qui rémunère aussi bien le travail de l'entrepreneur individuel et des petits patrons que le capital avancé, est la composante le plus importante de la valeur ajoutée avec 73,2%.

Mais force est de constater qu'à l'heure actuelle il y'a encore une pauvreté au niveau du système d'information et une manque de considération du secteur informel vis-à-vis des politiques, au moment où la plupart des pays africains comme le Sénégal tend vers un modèle de croissance accélérée et durable. Pour cela les politiques doivent miser sur une réorganisation et une formalisation du secteur informel tout en tenant compte de l'importance

de ce dernier sur l'économie nationale. Ainsi, l'intérêt qui nous anime à faire cette étude sur ce dit secteur est d'abord, l'importance de faire une analyse de notre sujet, et sachant que l'économie informelle est un important levier dans le développement de notre pays il doit être plus pris en compte dans les stratégies nationales de développement économiques et sociales du pays.

SECTION 2 : PROBLEMATIQUE

L'économie informelle fait partie des réalités des pays du tiers monde. Parmi les nombreuses activités qui existent dans ces régions du tiers monde, la majeure partie est informelle. Le secteur informel ne constitue pas un fléau mais il est plutôt un phénomène qui s'explique par le fait que « les autres secteurs de l'économie, agriculture ou autre activité rurale d'une part et industrie et service moderne d'autre part se trouvent dans l'incapacité de fournir des emplois ou revenus adéquat pour une force de travail en rapide croissance » (Haussmann 1997). Il nous semble alors important de bien cerner la problématique de l'économie informelle dans ce qu'elle a de spécifique dans le tiers monde. Nous étudierons l'économie informelle d'un point de vue historique, politico-économique et surtout social. L'accent sera porté sur l'Afrique de l'ouest, précisément le Sénégal, région où l'économie informelle est prépondérante. Il est aussi important de comprendre la structure familiale et ses liens dans le phénomène de l'informel. Nous tenterons de démontrer que l'émergence des entreprises informelles est conjoncturelle c'est-à-dire quel découle de la situation spécifique à certains pays, situation difficile autant du point de vue politique et économique que social. Ainsi notre hypothèse repose sur le fait que la logique qui sous-entend les entreprises informelles est plus sociale qu'économique. Tintée d'une forte solidarité envers la famille et la communauté, reflétant la culture africaine, la structure de ce type d'entreprise correspond en grande partie à la structure familiale sénégalaise. En effet, l'emploi dans le secteur informel est un vivier de solidarité familiale et communautaire. C'est en majorité des personnes apparentées aux initiateurs des unités de production qui fournissent la main d'œuvre de cette structure. Cela explique le niveau élevé de manque de formation que l'on note dans ces boites et le faible niveau d'hygiène et de confort qu'offrent certaines de ces structures. Le temps est maintenant venu pour les politiques de notre pays de revoir ce secteur, d'avoir une main mise sur sa bonne marche en les accompagnants vers la formalisation. Ainsi, il est important de retenir comme interrogation majeure :

Quelles sont les stratégies à mettre en œuvre pour apporter des solutions efficaces au secteur informel ?

De ce qui précède, les questions suivantes ont retenues notre attention :

- ✓ Quels sont les démarches à suivre pour la formalisation du secteur informel au Sénégal ?
- ✓ A quoi consiste la formalisation ?
- ✓ Quels sont les enjeux, obstacles et solutions pour l'accompagnement vers la formalisation des entreprises informelles ?

SECTION 3 : OBJECTIFS DE RECHERCHE

Notre objectif de recherche s'articule autour de deux points : l'objectif général et l'objectif spécifique.

- ✓ Objectif général

L'objectif général de notre étude est de faire une analyse approfondie sur le secteur informel.

- ✓ Objectif spécifique

Les objectifs spécifiques sont :

- Identifier les caractéristiques du secteur informel
- Montrer l'importance de ce dit secteur sur l'économie du pays
- Donner les enjeux, perspectives et des solutions à la formalisation

SECTION 4 : REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE

S'il y'a un aspect du secteur informel sur lequel les analyses diffèrent, c'est bien sur sa définition. Pour définir ce secteur, plusieurs critères sont mis en considération en fonction de l'auteur mais aussi en fonction de ce que l'on veut étudier. Ainsi, dans cette partie nous allons d'abord voir la définition donnée par différents auteurs et ensuite faire part de notre point de vue.

1. Revue de la littérature

Certains auteurs voient le secteur informel comme un amortisseur de la crise économique et un levier pour le développement des pays africains concernés. Les enquêtes, menées sur le secteur montre en réalité pourquoi les auteurs y voient une importance.

- ✓ Charbel ZAROUR (1989) résume la notion de secteur informel comme « non légal parce qu'il ne respecte ni les règlements fiscaux et échappe à toute imposition, ni ceux du travail (heures supplémentaires, salaire minimum, sécurité, hygiène, réglementation relative à la concurrence loyale etc.), ni les autres lois à caractère social (sécurité sociale, pension etc.) »
- ✓ Schneider (2003) définit le secteur informel comme « l'ensemble des activités économiques partiellement ou totalement dérobées au fisc et qui contribuent à la détermination de la production nationale officielle »
- ✓ Razafindrakoto défini le secteur informel comme « l'ensemble de toutes les unités de production non agricoles des ménages qui produisent au moins en partie pour le marché et/ou sans comptabilité écrite ou formelle »
- ✓ Abdoulaye NIANG (1988 ; 53) définit le secteur informel à ces propos : l'ensemble des activités urbaines marchandes de production de biens et de services modernes employant des moyens techniques modernes et ou traditionnels combinés à des rapports sociaux traditionnels et dont la reproduction est directement liée à celle de structures déterminées dans les modes de production capitaliste et traditionnelle dont elles constituent réciproquement une condition de leur reproduction.
- ✓ S.V Sethuraman (1976) évoque comme condition d'appartenance au secteur informel « l'emploi de 10 personnes, la non application des règles légales et administratives, l'absence d'aide familial, l'absence d'horaire ou de jour fixe de travail, l'absence de crédits institutionnels, une formation scolaire des travailleurs inférieure à 6ans et pour certaines activités l'absence d'énergie mécanique et électrique, le caractère permanant ou semi ambulant de l'activité ».
- ✓ Le professeur GUY VERHAEGEN (2007), considère le secteur informel comme « toute activité économique, spontanée échappant en grande partie à l'administration, en marge souvent des obligations légales non recensées dans les statistiques officielles bénéficiant rarement des activités promotionnelles de l'Etat ».

1. Point de vue

De toutes ces définitions, nous pouvons voir d'une part, que le secteur informel est l'ensemble des activités économiques qui se réalisent en marge de la législation pénale, sociale, fiscale et qui échappent à la comptabilité nationale et aux statistiques du pays. Elle permet aussi d'enrayer la pauvreté comme elle constitue l'unique option de travail pour de nombreuses

personnes. Ces activités du secteur informel assurent la survie et freinent les effets de la pauvreté engendrés par l'incapacité du secteur formel à créer des emplois. Pour les femmes surtout, lorsqu'elles sont les chefs de famille, les activités du secteur informel assurent ainsi leur survie propre et celle de leurs familles. Malgré les avantages que peut procurer l'économie informelle notamment pour la survie disent certains auteurs par le fait de pallier les carences de l'économie officielle en matière de distribution d'emplois et de salaires ! Mais quel emploi ? Emplois précaires et salaires de misère, l'économie informelle comporte de nombreux inconvénients au plan des droits humains. Les pratiques informelles énervent le principe à la fois général et constitutionnel de l'égalité des citoyens devant la loi. Sous l'angle strictement fiscal, les auteurs de l'économie informelle sont source d'injustice et d'inégalité de traitement dans la mesure où ils échappent à l'imposition et obligent les agents économiques formels déjà victimes de concurrence déloyale à supporter un fardeau fiscal additionnel. Cette économie emploie ou mieux exploite les enfants en les privant de l'éducation, les femmes qui y œuvrent sont employées au mépris de toutes disposition relatives au droit du travail.

SECTION 5 : CLARIFICATION DES CONCEPTS

1 GENERALITE DU SECTEUR INFORMEL

1.1 Définition du secteur informel

La thématique du secteur informel est féconde, elle inspire un abondant débat littéraire où il est important de constater que la notion de secteur informel devient une référence. La discussion sur sa définition apparait comme un champ à travers lequel de nombreuses définitions y surgissent. La définition sur ce secteur entraine de nombreux débats et il est définit selon ses critères. La plus connue de ces définitions est celle proposée par le BIT, qui le défini comme « un ensemble d'unités produisant des biens et des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations de travail, lorsqu'elles existent, sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les relations de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme ».

Il est aussi défini selon l'enquête 123 comme « l'ensemble d'unité de production dépourvues de numéro statistique et/ou de comptabilité écrite formelle ».

A la conférence internationale du travail (90e session, 2002), l'économie informelle a été décrite comme « faisant référence à toutes les activités des travailleurs et d'unités économiques qui ne sont pas couverts ou insuffisamment, en vertu de la législation ou de la pratique par des dispositions formelles. Ces activités n'entrent pas dans le champ d'application de la loi, ce qui signifie que ces travailleurs et unités s'opèrent en marge de la loi, ou bien ne sont couverts par la pratique, ce qui signifie que la loi ne leur est pas appliquée même qu'elles opèrent dans le cadre de la loi, ou bien la loi n'est pas appliquée parce qu'elle est inadaptée, contraignante, ou qu'elle impose des charges successives ?

De toutes ces définitions, il en résulte que les activités du secteur informel ne sont pas réglementées, et ces opérations économiques évoluent en marge des normes légales. Ces activités sont mises en place pour apporter de l'emploi et des revenus pour les personnes concernées. Elles sont informelles de par ces caractéristiques c'est en ce sens que certaines

activités ne sont ni consignées, ni enregistrées par les statistiques officielles et s'opèrent à petit échelle et avec un faible niveau d'organisation. Certaines des entreprises informelles peuvent certes avoir un NINEA néant moins se classe dans l'ordre des entreprises informelle du fait qu'elles ne disposent pas de comptabilité formelle.

1.2 Caractéristiques du secteur informel

La législation et la réglementation économique et commerciale en vigueur au Sénégal édictent un certain nombre d'obligations pour les opérateurs économiques. S'agissant particulièrement de l'exercice du commerce, les conditions suivantes doivent être de stricte observation :

- Etre constitué dans les formes
- Etre immatriculé au registre de commerce
- Tenir une comptabilité régulière et rigoureuse
- Conserver soigneusement et dans l'ordre, les archives et les inventaires
- Disposer d'un numéro d'identification national
- Etre détenteur d'une patente (petit commerce)
- Avoir un compte indisponible en dépôt dans une banque dont le montant est fixé par le Président de la République (étranger)

Ainsi, toutes entreprises qui ne remplissent pas ces critères sont misent dans l'ordre des entreprises appartenant à l'économie informelle. En effet, ce secteur regroupe des agents économiques qui échappent toujours au recensement officiel des opérateurs économiques. D'où son caractère non légal, ne respecte pas les règlements comptables et fiscaux, encore moins ceux du travail.

Lors du rapport sur le Kenya, le Bureau International du Travail (BIT) énumère 7 critères du secteur informel :

- Facilité d'entrée
- Marché de concurrence non réglementé
- L'utilisation des ressources locales
- Propriété familiale de l'entreprise
- Petite échelle des activités
- Technologie adaptée à forte intensité de travail
- Formations acquises en dehors du système scolaire

En outre, nous pouvons aussi ajouter à ces critères, ceux retenus suivantes avancés par Maurice ILENDA :

- Ne pas bénéficier de crédit bancaire
- Présenter un caractère provisoire ou ambulant
- Se contenter des investissements faibles
- Ne pas tenir de comptabilité
- Ne pas inscrire le personnel à la CSS
- Avoir un horaire de travail irrégulier
- Ne pas avoir de statut juridique

Les activités du secteur informel se caractérisent aussi par l'hétérogénéité et la vulnérabilité.

a) Hétérogénéité

Un des aspects très importants de l'informel en Afrique est sa grande hétérogénéité. Celle-ci se manifeste par plusieurs aspects. L'organisation de la production et l'insertion dans les marchés peuvent être, suivant Carlos Maldonado du B.I.T, très différentes selon les unités de production. « Le potentiel économique de ces unités est très variable » selon Maldonado. Pour Jean-Pierre Lachaud (1988), l'hétérogénéité existe aussi dans les formes de travail de l'économie informelle lesquelles ne correspondent pas nécessairement à celles du « secteur moderne ». On retrouve, par exemple, différentes formes de travail indépendant ainsi que différentes formes de travail salarié. Certains types de salariat, au sein de l'économie informelle, peuvent ressembler à du « métayage urbain ». (Charmes) Parallèlement, les unités économiques informelles utilisent du capital humain et un capital technique qui diffèrent autant par la qualité que par la quantité. L'économie informelle serait donc constituée d'activités très différentes, de petits métiers produisant des biens et des services variant au gré de l'imagination des travailleurs ainsi qu'au gré des occasions, et fonctionnant de façon très distincte.

b) Vulnérabilité

En dépit de cette hétérogénéité, une caractéristique prédomine et fonde l'unité de l'économie informelle : une grande vulnérabilité. C'est en cela que Jean-Pierre Lachaud affirme que l'idée de « vulnérabilité » sur le marché du travail peut constituer un dénominateur commun pour appréhender ces diverses formes de travail ».

Pour le B.I.T, cette vulnérabilité touche les travailleurs comme les chefs d'entreprises du « secteur informel » : absence de protection juridique ou sociale, recours aux mécanismes institutionnels informels marqués pourtant par l'exploitation, emplois généralement instables, revenu faible et irrégulier etc. En fait, toujours selon le B.I.T (2002), les travailleurs du secteur informel sont privés de sept sécurités essentielles : la sécurité du marché du travail, la sécurité de l'emploi, la sécurité professionnelle, la sécurité au travail, la sécurité du maintien des qualifications, la sécurité du revenu et la sécurité de la représentation.

Il convient de retenir que la liste des caractéristiques décrites ci-dessus n'est pas exhaustive. L'absence de réglementation du secteur informel n'occulte en rien la place importante qu'il occupe dans le développement économique d'un pays donné.

	IMFORMEL Microentreprises	FORMEL Petites entreprises
Emploi	Peu de personnel, à base famille ou relationnelle, non salarié	Salarié à plein temps
Sources de financement	Circulation fiduciaire Crédits informels Crédit-fournisseur Epargne familiale	Accès limité au crédit bancaire Recours aux crédits informels crédits fournisseurs Réinvestissement de gain
Technologie	Traditionnelles, dépendant de l'expérience Professionnelle et des matières premières Disponible	Matière première importées, processus électriques, matériel moderne mais obsolète ou mal entretenu
Gestion	Non spécialisée	Spécialisée par fonctions
Produits	Simples et peu chers, pour des consommateurs à faible revenu	Du simple au complexe, large spectre de consommateurs
Marché	A base locale avec des canaux de distribution fantômes	A base plus élargie, voire internationale, différentes commercialisations
Compétition	Intense car l'entrée sur le secteur est facile	Moins intense en raison des barrières de cout et techniques
Résultat	Acquis par les entrepreneurs mais faibles	Plus élevés, mais soumis à des risques et des variations

Source : Olivier VALLEE « les entrepreneurs africains » Ed Syros Alternatives, 1992

1.3 L'importance du secteur informel

Comme nous l'avons déjà annoncé dans l'introduction le secteur informel renvoie à toutes les activités économiques qui se réalisent en marge des législations pénales, sociales, fiscales et lesquelles activités échappent à la comptabilité nationale et aux statistiques du pays. Le fait qu'il soit un levier dans le développement de l'économie constitue une portée dans cette présente rédaction. Le secteur est un facteur clé dans l'économie des pays en développement comme le Sénégal, il participe à la création d'emploi, et au revenu. Au Sénégal, il est le premier employeur du pays, 48,8% de la population active s'active dans ce secteur ; il participe aussi à hauteur de 41,6% dans le PIB. La population du Sénégal compte environ 4 millions de personnes actives, or les 250000 se sont inscris au niveau de la CSS. A l'évidence la majorité de la population active évolue dans l'économie informelle. L'informel a ses avantages dans la mesure où il participe à la richesse nationale mais a aussi ses inconvénients en ce sens qu'un pan entier des activités liées au secteur informel échappe au contrôle de l'Etat (paiement des droits fiscaux). Il nous parait important des lors d'analyser les mesures d'accompagnement pour la formalisation du secteur informel au Sénégal.

2 L'identification des acteurs du secteur informel

Les auteurs du secteur informel sont considérés comme ceux qui ne sont soustraits à la réglementation en vigueur.

2.1 Le petit informel

Pour les entreprises du petit informel, elles sont de petite taille et l'auto-emploi y est très prédominant. La plupart de ces entreprises sont enregistrées, en général au près des municipalités et du ministère du commerce, mais rarement aux autorités fiscales. Le niveau d'éducation est faible, avec une participation des femmes qui est relativement élevé. L'accès au crédit bancaire est quasi inexistant car la plus part ne dispose pas de document exigés. Les entreprises du petit informel font recours aux marchés de crédit non officiels, où les taux d'intérêt sont onéreux. Ces entreprises sont la plupart concentrées dans le même secteur. Elles vendent des produits de faible quantité à des micros entreprises et à des ménages au faible revenu dans des marchés hautement concurrencés. Leur taux exportation est faible, les employés qui travaillent dans ces entreprises ne bénéficient pas de protection sociale.

2.2 Le gros informel

L'une des plus importantes caractéristiques du secteur informel en Afrique de l'Ouest précisément au Sénégal est l'existence du gros informel, même si la littérature n'a jusqu'ici que peu documenté sur ce phénomène. On note la rareté de données statistiques concernant ces entreprises du gros informel. Leur vente et revenus sont sous-estimé dans les pays concernés alors que leur existence est réelle. Plusieurs approches ont été utilisées pour cerner et documenter la réalité du gros informel. Les principales activités de ce dernier sont l'import-export, le commerce de gros et de détail, le transport, et les bâtiments et travaux publics. Les entrepreneurs du gros informel sont souvent, à leurs débuts, de petits entrepreneurs avec peu d'éducation. Mais qui, grâce à une capacité entrepreneuriale et une endurance au travail supérieures à la moyenne, ainsi qu'à de réseaux ethniques voire religieux, deviennent rapidement riches et influents.

Dans leur méthode de gestion et leur structure organisationnelle, souvent de nature familiale, elles ressemblent beaucoup aux entreprises du petit informel. En règle générale, une seule personne (généralement un homme) contrôle toutes les fonctions principales (ressources humaines, comptabilité, finance, marketing, etc.), par opposition aux entreprises formelles qui ont des départements distincts pour chaque activité. Le patrimoine et les ressources des propriétaires ne sont pas clairement distincts de ceux de l'entreprise. Par ailleurs, ces entreprises sont fragiles dans la mesure où le propriétaire peut les dissoudre en raison d'un conflit avec les agents d'impôts ou des douanes et/ou réapparaitre sous une autre dénomination lorsqu'elles sont identifiées par les autorités fiscales.

2.3 Les activités du secteur informel

Dans la sous-région ouest-africaine, beaucoup d'activités informelles se caractérisent par une très forte mobilité du lieu de travail. Il s'agit des marchands ambulants et autres vendeurs à la sauvette, mais également de petits mécaniciens, menuisiers, ébénistes, tôliers et de tous les acteurs qui s'adonnent aux petits métiers. Ils n'ont généralement pas de locaux qui leur soient propres, ni ne louent leur espace de travail. A la place, ils occupent des espaces inutilisés et s'en font déloger dès que les propriétaires desdits endroits en ont besoin. C'est pour cette raison que certains chercheurs confondent secteur informel et domicile professionnel précaire ou ambulant, et n'hésitent pas à aller jusqu'à utiliser ce critère pour définir l'informel. A notre avis, s'il est pertinent de qualifier la plupart des activités ambulantes d'informelles, il n'en est pas moins vrai que bien d'autres activités informelles occupent des lieux de travail

fixes (Bijouterie, Couturier etc…). Par conséquent ce critère permet de capter seulement une partie et non la totalité de l'informel.

3 Le secteur informel et l'Etat

Depuis ces dernières années, de nouvelles politiques ont été mises en place pour aider le secteur informel. Cependant, il n'y a pas vraiment eu de changement dans la situation de ces petites entreprises. En effet, cette aide se limite à la gestion de la crise, en attendant que la situation s'améliore dans le secteur formel. Dans les États africains, il subsiste une croyance selon laquelle la clef du développement économique se trouve dans le secteur formel, les modèles de développement venant de l'extérieur, étant les meilleurs. Pourtant, ces derniers ont montré que le développement par les grandes entreprises n'est possible que si elles sont ancrées dans les milieux et qu'elles en sont le prolongement. Pour Diambomba (1994 : 165), « le défi africain réside dans le fait que l'État doit cesser de tout régenter et se limiter à la création d'un climat favorable à l'émergence de l'esprits d'entreprise, lesquels ont plus de chance d'apparaître dans le secteur informel, localement mieux adapté. »

3.1 Le capital

Le capital est l'un des facteurs très important qui entre dans la fonction de production du secteur informel. En effet, dans l'ensemble, un faible taux d'unité ne dispose pas de capital pour l'exercice de leurs activités. Même si le secteur moderne est élevé, il n'en demeure pas moins que le capital productif est intéressant avec en moyenne 2,88 millions par UPI. Selon le rapport de l'ANDS (2013), le montant productif du secteur informel, s'élève à **2130,6 milliards de FCFA**.

Le capital des unités de production du secteur informel appartient principalement aux chefs d'UPI. En effet, sur les 350,0 milliards de FCFA que représentent le coût du capital, 89,0% sont aux unités de production. Il faut aussi noter que la location est plus ou moins bien présente avec 8,4% du montant global. Les biens qui proviennent des prêts ou bien qui sont d'une propriété partagée représentent 2,6%. La location, le prêt ou la propriété partagée sont moins présents dans le milieu rural, puisque 91,7% du montant du capital des unités de production leur appartiennent.

3.2 Financement du capital

Au Sénégal, l'accès au crédit pour le secteur informel constitue un gros problème. En effet, le crédit bancaire était pour la plupart des PME, une option fermée.

Pour constituer le capital, les unités de production font recours à plusieurs moyens de financement. Parmi les moyens d'obtention de fonds, il existe l'épargne et le prêt contracté auprès des institutions financières ou de la famille. Certaines unités de production peuvent prendre à crédit certains de leurs équipements auprès de leurs fournisseurs. Globalement, dans le secteur informel sénégalais, le capital est essentiellement financé par épargne, le don ou l'héritage. En effet, 291,4 milliards FCFA, soit 83,3% du capital détenu par les unités de production proviennent de l'épargne, du don et d'héritage. La proportion du financement du capital par l'emprunt bancaire ou par les tontines représente respectivement 2,4% et 1,1% du total.

A Dakar urbain, les deux principaux modes de financement sont l'épargne, don ou héritage (74,3%) et l'emprunt bancaire (4,9%). Il en est de même dans les autres milieux urbains avec 87,4% du capital financé par épargne, don ou héritage et 1,9% par emprunt bancaire. Dans le milieu rural, les deux modes de financement dominants sont l'épargne, don ou héritage (86,1%) et l'emprunt familial (4,8%).

4.1 Investissement dans le secteur informel

En 2017, les unités de production du secteur informel ont fait un investissement à hauteur de 49,2 milliards de FCFA. La proportion la plus importante (42,4%) de ces dépenses d'investissement est destinée à l'achat de locaux. Ensuite, viennent des dépenses consacrées à l'achat de véhicules professionnels (12,9%), machines (10,3%), d'outillages (8,2%), de locaux (6,8%) et mobiliers et équipements de bureau (6,1%). Les 24,8 milliards, soit 50,4% de l'investissement, sont dépensés par les unités de production s'activant dans le milieu rural. Cet investissement est tourné principalement vers l'achat de locaux (75,8%). A Dakar urbain, les dépenses d'investissement sont pour destinées particulièrement à l'achat de véhicules professionnels (19,0%), de machines (17,2%), d'outillages (14,7%), de motos (9,5%) et mobiliers et équipements de bureau (6,9%).

4.2 FORMALISATION

La formalisation signifie un meilleur accès aux services publics, mais également la mise en application des règles, notamment celles concernant le recouvrement fiscal. C'est une manière pour les entreprises informelles d'être en règle afin de bénéficier des avantages liés à l'accès aux services publics. La formalisation permet à l'informel d'acquérir des compétences managériales modernes et de bénéficier de la formation des travailleurs afin de pouvoir faire face à la concurrence et de s'ouvrir vers l'international ce qui va permettre une évolution de leur productivité.

Elle est aussi un moyen pour les entreprises non formelles d'avoir une meilleure place dans le marché des échanges et d'attirer plus de clientèle au niveau national comme international. Et même de devenir des fournisseurs ou distributeurs de grandes sociétés.

La formalisation ouvre aux entreprises la voie du financement, des services et technologies d'appui aux entreprises et les rend moins exposées aux sanctions de l'Etat. Elle alimente les recettes fiscales qui sont elles-mêmes nécessaires pour fournir des biens et services publics.

4.3 L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement est défini dans le dictionnaire Larousse comme une action d'accompagner une personne. Dans ce contexte de secteur informel, l'accompagnement consiste à établir des politiques bien ficelé pour permettre aux entreprises non structuré de s'étendre dans le formel.

CHAPITRE II : METHODOLOHIE DE RECHERCHE

Pour mettre en lumière les moyens et outils utilisés la rédaction de présent étude, nous allons d'abord voir les techniques et les outils de collectes de données, ensuite la technique d'analyse des données et enfin les difficultés.

SECTION 1 : LES TECHNIQUES ET OUTILS DE COLLECTES DE DONNEES

Afin d'atteindre le but de nos recherches et de bénéficier de plusieurs données nous avons utilisés les techniques de recherches documentaires et les questionnaires.

1 Recherches documentaires

Pour compléter les informations utiles à la réalisation de ce travail ; nous avons fait recours à des ouvrages, des textes légaux et réglementaires, des revues, des articles et autres documents et archives relatifs à l'exercice du commerce et du secteur informel. Selon GRAWITZ « la technique documentaire consiste en un pouillé systématique de tout ce qui est écrit ayant une liaison avec le domaine de recherche. » Ces recherches documentaires nous ont permis de prendre connaissance d'information sur les études faites par des auteurs qui ont eu à écrire sur des domaines qui sont en rapport avec notre sujet. Cette recherche documentaire nous a permis de mieux cerner les données quantitatives et qualitatives du secteur informel.

2 Technique d'échantillonnage

La technique d'échantillonnage nous a permis de déterminer l'échantillon des personnes à administrer le questionnaire. Nous avons choisi un échantillon qui représente un sous ensemble qui représente des personnes qui évoluent dans le secteur informel. Nous avons adressé à ces personnes nos questionnaires, sur la base duquel nous avons pu recueillir des informations en rapport avec notre sujet. Le questionnaire est rédigé en annexe, l'ensemble des personnes que nous avons pu approcher sont situées à Dakar précisément à sandaga. Ces personnes interrogées sont notamment des bijoutiers, des couturiers, des vendeurs de produits cosmétiques, des vendeurs d'habits, des menuisiers, des marchands ambulants.

SECTION 2 : TECHNIQUE D'ANALYSE DES DONNEES

Lors de notre recherche pour notre mémoire, nous avons eu recours à des documents. Nous nous sommes mis à sélectionner des documents qui ont en rapport avec notre sujet afin d'avoir une meilleure compréhension du secteur informel. Les principaux documents consultés seront énumérés. Nous avons eu aussi à comparer des documents afin de vérifier la fiabilité des données statistiques.

Pour ce qui concerne le questionnaire d'enquête dédié aux agents du secteur informel que nous avions eu à rencontrer, nous avons opté pour un échantillonnage afin que les propriétés et demande de cette population ciblée soient bien en vue.

SECTION 3 : DIFFICULTES RENCONTREES

Au cours de notre recherche nous avons rencontré des difficultés comme le manque de données statistiques fiable et actuelle et de documentations larges. En effet, les données que nous disposons ne sont pas actuelle ce qui est dû à une rareté de la documentation et des enquêtes sur ce secteur. Selon l'agence nationale de la statistique et la démographie une autre enquête n'a pas été faite de par leur biais depuis la publication de leur rapport en 2013.

En outre, nous avons aussi rencontré des difficultés sur le terrain parce que la plupart des personnes que nous avons approchées ne voulaient pas nous parler disant que ça ne leur intéressait pas.

DEUXIEME PARTIE :

PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

CHAPITRE I : CONTEXTE GLOBAL

SECTION 1 : CONTEXTE MACRO ECONOMIQUE DU SENEGAL

1 Contexte économique des entreprises

L'économie informelle était fondée durant le système colonial sur la culture de l'arachide. A cause des exportations et des industries un peu plus développées dans les autres pays d'Afrique, une monétarisation de l'agriculture a été notée.

Les années quatre-vingt seront marquées par un profond déséquilibre économique. En effet, c'est durant ces années qu'auront lieu les ajustements structuraux imposés par le FMI et la Banque Mondiale et décrits comme des politiques énergiques de réforme. Ainsi, les mesures proposées devaient permettre de réduire le déficit budgétaire et de maîtriser la consommation. C'est ainsi que le taux d'inflation a diminué et que le taux de croissance économique a augmenté. Jusqu'à aujourd'hui, plusieurs programmes, incluant une profonde libéralisation de l'économie, avaient pour but de stabiliser la demande. Cependant, ceux-ci ont eu des conséquences négatives sur l'emploi et l'investissement, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé. L'emploi dans le secteur moderne a sensiblement baissé entre 1985 et 1990, avec une incidence sur le secteur informel. Le secteur privé n'ayant pas pris le relais, on note parallèlement une stagnation de l'investissement dans le secteur public.

Selon Thiaw Babacar (1993), les politiques d'ajustements structurels ont eu un effet négatif immédiat en raison des mesures de libéralisation. Pour l'auteur, si ces politiques aidées de l'initiative privée devaient avoir les effets attendus à moyen et à long terme, ces effets sont demeurés théoriques. En réalité, les retombées sociales et humaines du programme n'ont pas été prises en compte. Un des axes primordiaux des politiques d'ajustement étant la réduction de la consommation, la population Sénégalaise ressentit fortement la baisse du niveau de vie. Celle-ci a créé une forte tension sociale et aucune mesure n'a été prise pour favoriser le développement de débouchés pouvant lutter contre la pauvreté, la dépendance et l'exclusion sociale. Pour ces raisons, « le développement du secteur informel est une réponse aux mesures draconiennes de l'ajustement structurel. ».

De 1990 à 1994, la politique économique du pays se traduit par un ajustement différé. Durant cette période, le contexte n'est pas très favorable à l'investissement étranger. Puis, en 1994, le Sénégal entre dans une autre phase de politique économique en raison de la levée de

l'hypothèque de l'ajustement monétaire et de l'essoufflement des politiques d'ajustement structurel. Par ailleurs, les secteurs du tourisme, de la chimie, et de la pêche se sont améliorés depuis l'institution de la nouvelle parité monétaire. En somme, la forte tradition importatrice du pays et le faible développement de l'industrie vouée à la consommation intérieure sont à l'origine d'une dévaluation et d'une baisse du pouvoir d'achat des ménages. Les prévisions du FMI et de la Banque Mondiale ont ainsi peu de chance de se réaliser en termes de restructuration du secteur privé et de recouvrement fiscal et douanier. Selon les auteurs, la difficulté majeure dans le pays réside dans l'investissement. Actuellement, les coûts de production sont élevés et la clef des politiques économiques est en partie basée sur une restructuration des entreprises publiques. (Maldonado et Gaufryau, 2001)

Par conséquent, le cadre macro-économique du Sénégal, dépourvu de mesures sociales déterminantes, développant des poches de pauvreté, n'est pas très satisfaisant. Il est le théâtre de difficultés dans la satisfaction des besoins collectifs et individuels et laisse ainsi une large place à la possibilité de développement du secteur informel. (Maldonado et Gaufryau, 2001)

2 Contexte socioculturel des entreprises

Dans la société sénégalaise, l'autorité est normalement basée sur le système traditionnel de parenté. Au Sénégal comme partout en Afrique, la notion de parenté est beaucoup plus qu'un critère biologique. En fait, elle définit une communauté d'hommes, de résidences, d'activités ou de rites. La parenté est donc représentée par « … tous les membres du lignage vivants, leurs femmes et enfants, les parents par alliance, les esclaves et gens de castes. » (Amadou Diagne, 1984 : 135). À l'intérieur de la famille traditionnelle, il existe plusieurs fonctions : la production, la consommation, l'affection, la sécurité, la formation… Ces fonctions sont très importantes au sein du groupe et il est nécessaire de contrôler leur adéquation par rapport aux normes sociales. Les responsabilités de chaque membre de la famille élargie sont alors strictement définies.

Parallèlement, ce type de famille repose sur un principe gérontocratique d'où la puissante autorité des anciens. Par conséquent, la répartition du pouvoir dans l'entreprise est très hiérarchisée et est décidée par le chef de famille. Ce système concentre les responsabilités entre les mains d'une seule personne, « le patron ». Le patron a comme fonction principale de perpétuer la cohésion du groupe, par l'appel à la solidarité entre les membres. Des rapports paternalistes s'établissent alors dans l'entreprise. De cette façon, la satisfaction des besoins matériels, de protection sociale et d'éducation est assurée. D'autre part, les ouvriers ont

l'obligation de respect, de loyauté et de devoir envers le dirigeant. Ce procédé de parenté crée aussi des rapports de type particulariste : l'individu considère les objets sociaux seulement en accord avec lui-même ou avec sa collectivité. (Shils cité dans Amadou Diagne Thioye, 1984) De ce particularisme résulte la prédominance des liens de sang ou de voisinage dans les rapports. Certains avantages découlent de cette conduite : la confiance de l'associé ou du créancier et la mobilisation du capital.

Par ailleurs, les valeurs (mythes, croyances religieuses et morales) sont fondées sur les préférences individuelles de l'entrepreneur sénégalais. Pour cette raison se trouve pertinent d'exposer les valeurs morales et la psychologie économique au Sénégal. Il s'interroge sur l'incidence de ces valeurs morales dans le comportement au sein de l'entreprise informelle. En effet, « les valeurs permettent de comprendre la rationalité sous-jacente à certains comportements de la firme. » (Amadou Diagne, 1984 :137). En réponse à ce questionnement, nous allons examiner les valeurs traditionnelles africaines.

Tout d'abord, dans la société sénégalaise, le principe de conformité à la nature et à la société établie est considérable. Par la suite, le maintien de la stabilité et de l'intégration ainsi que le respect de la hiérarchie sont primordiaux. « Le principe de conformité apparaît dès lors comme un frein au progrès technique et économique. » selon Amadou Diagne (1984 : 137). L'attitude par rapport à la nature s'appuie sur une mentalité traditionnelle animiste. Selon Calvé, pour les sociétés traditionnelles, la nature présente une dimension surnaturelle, placée au-dessus de la culture. La nature ainsi comprise, les mentalités traditionnelles opposent une attitude de résistance à l'utilisation instrumentale de la nature. Par ailleurs, la société traditionnelle se positionne de façon particulière par rapport au temps. Cette société a une conception cyclique du temps. Ce type de conception du temps correspond à un temps circulaire qui se reproduit indéfiniment. Selon Bourdieu (1984), cet entendement engendre une méconnaissance de la prévision, du programme et de la planification. Il est alors possible de voir une maximisation de la sécurité, au détriment de la conquête consciente et volontaire du futur.

L'économie moderne s'appuie plutôt sur une conception chronométrique et linéaire du temps, celle de la contrainte productive qui se mesure, et à partir de laquelle se mesurent les activités. La conception linéaire établit une distinction entre le passé, le présent et le futur dans une continuité.

Selon l'auteur, l'attitude devant la monnaie est d'autant plus particulière. En effet, il semblerait que l'esprit d'épargne soit peu développé au Sénégal, comme en Afrique en général. Plusieurs précisions peuvent être apportées. Premièrement, l'individu est fortement intégré au groupe et souhaite donc améliorer sa position sociale par des dépenses ostentatoires qui sont à la fois des contraintes sociales et morales. Ensuite, l'incitation économique est insuffisante et finalement, le futur est déprécié. En somme, l'attitude devant la monnaie se traduit par « l'importance de la thésaurisation et des dépenses improductives ». Enfin, au Sénégal, la coopération est limitée ; l'entraide est plus favorisée que la coopération. Par définition, l'entraide est une association d'individus unis par des liens de consanguinité et transmise par tradition. Or, « la coopération est un travail collectif orienté vers des fins abstraites plus lointaines ».

Il serait pertinent de conclure avec cette affirmation : « une œuvre économique commune nécessite une plus grande capacité à intégrer des efforts individuels émanant de personnes moins tenues par des rapports de parenté que par le souci de l'efficacité collective ». Ce constat ne veut pas dire pour autant que les valeurs sociales et culturelles issues de la tradition africaine ne puissent convenir au développement de politiques d'entreprise efficaces.

SECTION 2 : SITUATION SOCIO DEMOGRAPHIQUE DES ENTREPRISES

La situation sociodémographique des entreprises informelles est caractérisée par une réparation selon le sexe, l'âge des travailleurs, l'ancienneté et le niveau d'instruction des travailleurs.

La répartition globale des travailleurs du secteur informel selon le sexe montre une faible participation des femmes. Contrairement aux hommes qui représentent une forte participation certaines activités comme le BTP. Il en est de même des transports, les branches non alimentaires, les activités extractives, « les autres services » et le commerce où 4/5 sont de sexe masculin. En revanche, selon le rapport de l'ANDS, les industries alimentaires emploient (4,8) de femmes alors le pourcentage d'employés de sexe féminin est plus élevé que celui des employés de sexe masculin, au niveau des hôtels bars et restaurants (62,2%) et de la fabrication de glace (7,3%).

Par ailleurs la présence des hommes, dans les autres secteurs, le commerce, le BTP et dans les industries non alimentaires, est beaucoup plus important en partant de l'analyse du genre croisé.

En outre, l'âge des travailleurs du secteur informel est compris entre 32 et 36 ans. Selon le genre, l'âge moyen de la main d'œuvre masculine est de 34 ans et celui féminin est de 36 ans. Le pourcentage des travailleurs de moins de 15 ans est de 3,8%, celui des travailleurs âgés de 35 à 45 ans est de de 16,8% et celui de ceux âgés de 45 à 60 ans se situe à 12,1%. Les travailleurs âgés de plus de 60 ans ne représentent que 2,2%. Les travailleurs des BTP (30ans) ont la moyenne d'âge la plus faible alors que ceux des extractives (40 ans) ont la moyenne d'âge la plus élevée.

De plus l'ancienneté selon le genre moyenne est de 7 années au niveau du personnel masculin et de 6,4 années au niveau du personnel féminin. L'ancienneté moyenne des femmes se révèle donc plus faible d'une demi-année que celle des hommes.

Enfin, dans le secteur informel, près de 2 travailleurs sur 3 ont au plus le niveau primaire, dont 26% disposent d'aucun niveau d'instruction. La population restant se répartit entre ceux qui ont le niveau secondaire (14,9%), le personnel issu de l'école coranique (11,6) et les travailleurs alphabétisés (1,0%) en langue nationale.

CHAPITRE II : POIDS ET PERFORMANCE DU SECTEUR INFORMEL

SECTION 1 : POIDS DU SECTEUR INFORMEL

Le poids du secteur informel est un enjeu de taille dans les économies des pays en développement notamment ceux d'Afrique subsaharienne où il occupe une part très importante de l'activité économique. Le rapport de l'ANDS rapporte que le secteur informel non agricole a produit 4 336 milliards de FCFA en 2010, soit 39,8% de la production national. Près du tiers de cette production (29,8%) provient du commerce, les services en ont réalisé 32,2% et le secteur secondaire 38,0%.

Les activités de fabrication de produits alimentaires prédominent dans la production du secteur secondaire (17,7%), suivies des BTP (10,3%). Les autres activités de fabrication représentent (7,7%). Les autres services (réparation, services immobiliers, éducation, santé, service collectifs) sont les plus représentatifs (21,3%) dans les services, suivis du transport (7,8%) et des hôtels, bars et restaurants (3,2).

En termes de valeur ajoutée du secteur informel non agricole représente 41,6% du PIB national et 57,7% de la valeur ajoutée non agricole a créé 2 655 milliards de FCFA dont 37,6%

provenant du commerce, 34,7% du secteur secondaire. Le commerce 37,5% et les autres services (réparation, services immobiliers, éducation, santé, services collectifs) (25,9%) se distinguent par leur capacité à générer des richesses.

La valeur ajoutée du secteur informel non agricole représente 41,6% du PIB national et 57,7% de la valeur ajoutée.

Contrairement au secteur moderne, les activités du secteur informel ont un taux de valeur ajoutée assez important (661,2) avec un minimum de 33,4% dans la fabrication de produits alimentaires et un maximum de 77,1% dans le commerce.

La décomposition fonctionnelle de la valeur ajoutée confirme le faible poids des charges de personnel qui est l'une des caractéristiques principales du secteur informel. En effet, les charges de personnel représentent 22,6% de la valeur ajoutée contre 59,5% pour le secteur moderne (entreprises enregistrées au CUCI). Le secteur des BTP et les autres services se distinguent des autres secteurs, avec des charges de personnel relativement importantes qui représentent respectivement 30,1% et 28,2% de la valeur ajoutée. Ils sont suivis par les autres activités de fabrication (24, 6%), les hôtels, bars et restaurants (21,6%) et les activités de fabrication de produits alimentaires (19,5%).

SECTION 2 : PERFORMANCE DU SECTEUR INFORMEL

La performance du secteur informel n'est plus à redouter du fait qu'il crée des emplois et participe à hauteur de 2143 milliards sur le PNB. Il a produit 4 336 milliards de F CFA en 2010, soit 39,8% de la production. Il a créé 2 655 milliards de FCFA de valeur ajoutée représentant 41,6% du PIB et 57,7% de la valeur ajoutée non agricole. Le revenu mixte qui rémunère aussi bien le travail de l'entrepreneur individuel et des petits patrons que le capital avancé, est la composante la plus importante de la valeur ajoutée avec 73,2%.

CHAPITRE III : FORMALISATION DU SECTEUR INFORMEL

La formalisation doit être pour les Etats africains et plus précisément le Sénégal un objectif à long terme. Comme nous l'avons notifié le secteur informel participe à la bonne marche de l'économie nationale ce qui doit être une source de motivation pour l'Etat à tendre le bras à ces unités de productions. « La formalisation signifie d'abord un meilleur accès aux services publics, mais également la mise en application des règles, notamment celles concernant le recouvrement fiscal ». (Michel Abdoullah, dans Financial Afrique) Pour aboutir à cela un accompagnement venant de l'Etat ne serait que bénéfique.

Dans ce qui suive, nous allons mettre en exergue les enjeux, les obstacles et éventuellement des solutions.

SECTION 1 : LES ENJEUX

Le secteur informel constitue une préoccupation majeure dans les pays en développement comme le Sénégal. L'accompagnement et la formalisation est l'un des défis que l'Etat doit mettre en avant pour aider les agents qui s'activent dans ce milieu informel. Certes formaliser sera difficile et formaliser tout le monde est « une vision… totalement illusoire à court et à moins terme » (Jean-Pierre Cling, conférence de ID4D).

C'est pour cela que le débat sur l'économie informelle et les stratégies d'accompagnement et de la formalisation est soulevé à tous les niveaux et dans diverses rencontres. Ces dernières années, de nombreux pays ont accordé une certaine attention à l'emploi informel et des enquêtes ont été faites pour voir l'importance de ce secteur sur l'économie et si la croissance économique s'associe à l'emploi.

Un nouveau consensus se dégage sur le fait que, si la croissance économique n'est pas associée à la création d'emploi formel à une amélioration des possibilités d'emplois dans l'économie formelle et une amélioration de conditions d'emplois dans le secteur informel. Une telle croissance restera une source d'inégalité, de pauvreté et de vulnérabilité.

Depuis la conférence de 2002, les débats politiques internationaux et les discussions régionales ont progressé de façon spectaculaire. Le colloque interrégional tripartite de 2007 a été l'occasion d'examiner un certain nombre de termes pratiques et d'approches novatrices adoptées par des gouvernements, des partenaires sociaux et d'autres acteurs. La question de l'économie informelle a occupé une place centrale lors de la 11eme Réunion Régionale Africaine de l'OIT, en 2007 et a été le thème central de l'atelier Union Africaine OIT sur l'économie informelle en Afrique qui s'est tenu en 2008. Cette question était aussi l'une des principales préoccupations de la discussion récurrente sur l'emploi à l'OIT, en 2010. Lors de la 104e session en 2015 le BIT a adopté la recommandation n° 204 sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle sur la base d'un solide consensus tripartite et d'un vote pratiquement unanime au terme d'un processus qui a duré 2ans. Enfin, le travail décent est au cœur du débat mondial sur le programme de développement des pays africains.

Aujourd'hui, le débat sur l'économie persiste encore à cause de sa multiplication et de son poids dans l'économie et de sa performance à créer de l'emploi.

Pour l'OIT, l'initiative de la formalisation consiste à créer des emplois en plus grand nombre et de meilleure qualité, à réduire la pauvreté et à remédier à la marginalisation de ceux

qui sont particulièrement exposés aux plus graves déficits de travail décent dans l'économie informelle. L'accompagnement et la formalisation des acteurs du secteur informel va rendre à ces entreprises un environnement favorable, voir même une évolution de la croissance économique.

SECTION 2 : OBSTACLES

L'accompagnement et la formalisation de ces entreprises informelles même si elle est faisable ne sera pas chose facile parce que c'est un défi majeur et s'étend à long terme. Les obstacles à la formalisation et à l'accompagnement ne se limitent pas seulement aux problèmes des procédures administratives ou de l'obtention de l'autorisation d'exercer, il s'y ajoute le manque d'information et de sensibilisation sur l'importance de la formalisation. Les agents du secteur informel et l'Etat n'ont pas une bonne entente ce qui entraine un manque de dialogue entre ces deux parties.

En outre, il y a le problème des payements des impôts, taxes et autres obligation financière qui sont jugé très lourdes pour le secteur informel. L'accès au financement n'est pas facile et le manque de dialogue n'est pas aussi présent.

De ces obstacles nous notons aussi le manque d'accord entre le secteur informel et l'Etat. Ce qui pose un problème de collaboration entre le secteur informel et le pouvoir public. Mais pour le bon fonctionnement d'un Etat de droit, il est nécessaire que les lois soient effectivement respectées et que le secteur informel puisse s'insérer à part entière dans le cadre de la régulation officielle.

SECTION 3 : SOLUTIONS

Les initiatives de formalisation des entreprises associent des mesures visant à réduire les coûts d'enregistrement et de mise en conformité avec des mesures incitatives et à des programmes de développement de l'entreprise. S'appuyant sur les données empiriques les plus récentes indiquant les raisons qui incitent les entrepreneurs à formaliser leur entreprise, l'OIT lance des initiatives en partant du principe que ce ne sont probablement pas tant les coûts escomptés de la formalisation mais plutôt ses avantages qui sont au cœur de la décision de formaliser ou non. Les entrepreneurs mettent en balance les coûts et les avantages qu'il y a à gérer une entreprise formelle. Si les avantages l'emportent sur les coûts, ils peuvent envisager de formaliser leur entreprise.

Les interventions peuvent cibler des secteurs spécifiques, des zones géographiques ou des sous-groupes d'entreprises (comme les jeunes pousses par rapport aux entreprises en place). Les mesures de formalisation de l'entreprise visent à :

• Réduire les barrières à l'entrée par la simplification de l'enregistrement, de l'obtention de l'autorisation d'exercer et de la mise en conformité ;

• Inciter à la formalisation en facilitant l'accès aux marchés, en améliorant la couverture de la sécurité sociale et en réduisant les taxes ou autres obligations financières ;

• Améliorer la productivité de l'entreprise en rendant l'entreprise plus performante, en lui dispensant des compétences techniques et en lui ouvrant l'accès au financement et aux services de développement de l'entreprise ;

• Faciliter le dialogue en aidant les organisations d'employeurs à mettre en place les services pertinents et en encourageant, par des actions de sensibilisation, la participation des associations d'entreprises et organes représentatifs informels ;

• Renforcer la mise en application et le contrôle en adoptant des mesures préventives et correctives. Comme le souligne la recommandation 204, la formalisation de l'entreprise s'inscrit dans une approche plus large de la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, qui comporte des mesures visant à renforcer les politiques économiques, sociales et environnementales, à instaurer des institutions solides et à garantir une concurrence loyale sur les marchés nationaux et internationaux.

TROISIEME PARTIE :

CADRE ANALYTIQUE

CHAPITRE I : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Dans ce chapitre, nous allons mettre en lumière les données recueillies aux prés des commerçants du marché sandaga qui évoluent dans le secteur informel. Pour cela, nous avions établi un questionnaire dont la réponse à certaines questions sera mise en exergue dans les lignes qui suivent.

SECTION 1 : ANALYSE DES RESULTATS

Pour parfaire notre enquête sur le terrain, nous avons adressé le questionnaire à un échantillon de 16 acteurs qui évoluent dans le secteur informel. Parmi eux nous avons des vendeurs de produits de beauté (3), des vendeurs de vêtements (3), des menuisiers (3), des couturiers (3), des marchands ambulants (3) et des coiffeuses (1).

1) Etes-vous le propriétaire de cet établissement ?

SEGMENT	QUESTIONNAIRE	PROPRIETAIRE DE CET ETABLISSEMENT	
		REPONSE ''OUI''	REPONSE ''NON''
PROPRIETAIRE DE L'ETABLISSEMENT	vendeurs de produits de beauté	0	3
	vendeurs de vêtements	2	1
	Menuisiers	2	1
	Couturiers	1	2
	marchands ambulants	2	1
	Coiffeuses	1	0
	Total	8	8

Sources : données recueillies

Partant du tableau, nous avons noté que 50% de ces acteurs qu'on a eu à interroger sont leur propre patron c'est-à-dire qu'ils sont propriétaires de leur activité. Ils bénéficient de leur propre aide en mettant en place une activité afin de subvenir à leurs besoins et aux besoins de leur famille.

L'entreprenariat individuel est important dans le secteur informel parce que ça engendre moins de coûts. Toutefois, la propriété des entreprises est en moyenne partagée avec un ou deux individus. D'où le fait que les 50% de ces acteurs partagent leur activité avec un membre de leur famille. Ce qui montre que la copropriété avec un membre de la famille est très fréquente.

2) Avez-vous des difficultés pour mener à bien votre activité ?

SEGMENT	QUESTIONNAIRE	Difficultés dans votre activité					
		Vendeurs de produits de beauté	Vendeurs de vêtements	Menuisiers	Couturiers	marchands ambulants	Coiffeuses
Difficultés dans votre Activité	Extrêmement facile						
	Très facile						
	Un peu facile						1
	Ni facile ni difficile	1		1			
	Un peu difficile			2	1		
	Très difficile	2			2	3	
	Extrêmement difficile		3				
	Total	3	3	3	3	3	1

Source : données recueillies

Dans le tableau ci-dessus, nous avons noté les difficultés que rencontrent les acteurs du secteur informel. Sur les 16 acteurs interrogés, 75% nous ont signalé qu'ils ont des difficultés par rapport à leurs activités. Ces difficultés sont liées soit à un manque d'accompagnement, de mains d'œuvre qualifies, de locaux, de financement, d'accès à l'hygiène, à l'eau ou même à l'électricité. Les conditions précaires de travail sont essentiellement liées au manque de moyens financiers pour louer ou acheter un local.

3) Avez-vous envie de rester dans l'informel ?

SEGMENT	QUESTIONNAIRE	ENVIE DE RESTER DANS L'INFORMEL	
		REPONSE ''OUI''	REPONSE ''NON''
ENVIE DE RESTER DANS L' INFORMEL	vendeurs de produits de beauté	0	3
	vendeurs de vêtements	2	1
	Menuisiers	2	1
	Couturiers	1	2
	marchands ambulants	2	1
	Coiffeuses	1	0
	Total	8	8

Source : données recueillie

Selon ces acteurs, l'informel est plus accessible avec un faible niveau d'organisation, avec peu ou pas de division entre le travail et le capitale en tant que facteur de production et avec l'objectif premier de créer des emplois et d'engendrer des revenus. Par ailleurs, l'activité menée comporte un fort degré d'incertitude. 50% ont optés de rester dans l'informel et 50% veulent sortir de l'informel car le secteur n'a pas une faillibilité et une traçabilité afin de distinguer les recettes et dépenses. Ainsi, ils ne bénéficient pas des avantages sociaux tirés dans le secteur formel.

Les conditions de production sont précaires et irrégulières. Cela a pour conséquence que les revenus générés soient irréguliers. On note également dans le fonctionnement de ces entreprises des proximités familiales, communautaires, géographiques. Ceux qui s'investissent dans ce secteur sont la plupart du temps des jeunes chômeurs et femmes exclus du marché de travail, mais aussi les migrants, les fonctionnaires, les retraités. Ils ont pour objectifs soit de compléter leurs revenus, soit de créer leur propre emploi, soit de créer à moyenne ou long terme une entreprise.

4) Etes-vous informé des orientations de la formalisation de l'entreprise ?

SEGMENT	QUESTIONNAIRE	LES ORIENTATIONS POUR LA FORMALISATION	
		REPONSE ''OUI''	REPONSE ''NON''
LES ORIENTATIOS POUR LA FORMALISATION	vendeurs de produits de beauté	0	3
	vendeurs de vêtements	1	2
	Menuisiers	1	2
	Couturiers	1	2
	marchands ambulants	0	3
	Coiffeuses	1	0
	Total	4	12

Source : données recueillies

En ce référent aux données du tableau ci-dessus, nous notons que 25,0 % sont informés et les 75,0% sont dans l'ignorance. En effet, la majorité de ces acteurs ignorent l'existence des fichiers administratives, ils ne voient pas d'importance à s'enregistrer par exemple à la caisse de sécurité sociale, à l'institut de prévoyance retraite du Sénégal, à l'impôt, à la chambre de commerce, à l'IPM, à l'APIX. En outre, ils pensent que l'inscription dans ces fichiers n'est pas obligatoire, ce qui dénote d'une certaine méconnaissance de la réglementation et procédure d'enregistrement. En outre, ils pensent que s'ils se formalisent l'Etat va leur soutirer de l'argent avec le payement des impôts et taxes.

Au-delà, de l'inscription, l'informel se note aussi par la non tenue d'une comptabilité selon les normes de l'OHADA. En effet, les 25% ne trouvent pas la nécessité de tenir des comptes selon les normes, d'autant plus qu'il faut payer une personne qui en a les compétences et ceci constitue une charge.

5) Que pensez-vous de la formalisation de votre établissement ?

SEGMENT	QUESTIONNAIRE	LA FORMALISATION DE VOTRE ETABLISSEMENT					
		Vendeurs de produits de beauté	Vendeurs de vêtements	Menuisiers	Couturiers	marchands ambulants	Coiffeuses
LA FORMALISATION DE VOTRE ETABLISSEMENT	Intéressant	1		2			
	Pas intéressant				1		1
	Avantageux	2					
	Pas avantageux			1		3	
	Une bonne chose		3		2		
	Total	3	3	3	3	3	1

Source : donnée recueillies

En se basant sur le tableau ci-dessus, nous notons que sur les personnes interrogées, les 62,5% affirment que la formalisation de leur établissement est avantageuse et constitue une bonne chose pour leur activité. Ils sont conscients de l'opportunité et de la procuration des avantages économiques dans leurs activités que la formalisation peut leur apporter. En effet, la formalisation permet d'anticipé sur la contrainte des risques ; en s'inscrivant dans une telle démarche cela permet aux acteurs de prévenir d'éventuelles contraintes liées à son secteur ou à son activité. Cela lui permet de faire face aux risques sociaux et environnementaux liés à son activité. Elle permet de réduire un certain nombre de couts liés à leurs activités. Prendre part aux marchés c'est-à-dire il est alors possible aux acteurs d'être plus concurrents et de gagner de nouvelles part de marché. C'est aussi un moyen d'accéder facilement au crédit bancaire, d'avoir un accompagnement adéquat par le pouvoir public. Ils veulent aussi sortir de l'informel afin de voir leur activité s'agrandir c'est-à-dire de faire multiplier leurs produits et services.

Par ailleurs parmi ces entrepreneurs interrogés, il y en a 37 ,5% qui effectuent les mêmes activités que les 62,5%, et qui voient la formalisation de leur établissement comme non opportune. Ils préfèrent continuer à évoluer dans l'informel parce qu'ils ne veulent pas avoir d'affaires avec d'autres structures nationale internationale ou même avec l'Etat. Pour eux, évoluer dans l'informel leur permettront d'économiser plus d'argent parce qu'ils n'auront pas à payer des taxes, des impôts...

6) Etes-vous prêts à formaliser votre activité ?

SEGMENT	QUESTIONNAIRE	PRETS POUR LA FORMALISATION DE VOTRE ACTIVITE	
		REPONSE ''OUI''	REPONSE ''NON''
PRETS POUR LA FORMALISATION DE VOTRE ACTIVITE	Vendeurs de produits de beauté	3	0
	vendeurs de vêtements	3	0
	Menuisiers	3	0
	Couturiers	2	1
	marchands ambulants	2	1
	Coiffeuses	0	1
	Total	13	3

Source : données recueillies

Ce tableau donne les résultats de ceux qui sont prêt à se formaliser, ils constituent la majorité et le reste préfère rester dans l'informel. En effet, parmi les acteurs qu'on a interrogés 81,25% sont prêts à être formels car la formalisation est le moyen d'avoir une idée sur leur activité, de nouer des partenariats avec les grandes structures nationale et internationale, d'avoir une visibilité dans le marché de l'économie et d'accéder aux financements.

Les 18,75% jugent nécessaire de rester dans l'informel car leur préoccupation majeure est de gagner de quoi subvenir à leur besoin et le besoin de leur famille.

7) Avez-vous accès aux financements des institutions financières ?

SEGMENT	QUESTIONNAIRE	ACCES AUX FINACEMENT DES INSTITUTIONS FINANCIERES	
		REPONSE ''OUI''	REPONSE ''NON''
ACCES AUX FINANCEMENT DES INSTITUTIONS FINANCIERES	Vendeurs de produits de beauté	0	3
	vendeurs de vêtements	0	3
	Menuisiers	0	3
	Couturiers	0	3
	marchands ambulants	0	3
	Coiffeuses	0	1
	Total	0	16

Sources : données recueillies

Le tableau nous montre clairement que même pas 1% de ces acteurs ne bénéficient des financements des institutions. Ceci s'explique par un manque de dossiers légal et complet. Ils nous ont aussi révélé que leurs activités sont soit financer par un parent, un ami ou c'est soit un héritage légué. Même si l'existence des institutions financières est de plus en plus nombreuse, l'accès aux financements est impossible du fait de la non réglementation du secteur informel.

SECTION 2 : ANALYSE

De toutes ces réponses, nous pouvons voir qu'il y'a une envie réelle pour les acteurs informels de se formaliser et de bénéficier d'un accompagnement.

Mais dehors de cette volonté d'être en règle, il y'a d'autre part la volonté de fraude de la part de certains entrepreneurs surtout du côté de ceux qui préfèrent continuer dans la voie de l'informel. Il faut savoir que même si la sensibilisation et l'information est au bon point, le choix d'appartenir au secteur informel peut être guidé par la simple volonté d'échapper au fisc et aux payements d'autres charges. Ainsi, il semble donc que la volonté d'enregistrer l'entreprise dépend du volume de l'activité.

Cependant, de tous les aspects du secteur informel, celui relatif à la fraude fiscale est sans doute celui qui aura le plus interpellé les économistes. En effet, comme le souligne Cowell (1990), « la fraude fiscale revêt un caractère particulier, tout d'abord, en ce qu'elle constitue une infraction commise à l'endroit d'un agent économique spécial, à savoir l'Etat ; ensuite, elle requiert aussi l'interaction délicate d'informations entre les différents agents impliqués ».

CHAPITRE II : SOLUTIONS ET RECOMMMANDATIONS

SECTION 1 : SOLUTIONS

Dans le but de mieux cerner tous les aspects de notre étude nous avons établi un questionnaire qui nous a permis d'avoir les résultats précédents. A l'issu de ces résultats obtenus nous avons pu déceler des solutions. En effet, pour inciter ces acteurs à la formalisation ; il est important de commencer à établir le dialogue avec les organisations d'employeurs, à mettre en des services pertinents, de les sensibiliser sur les avantages d'être une entreprise formelle et aussi sur l'opportunité qu'ils peuvent bénéficier en s'inscrivant à la CSS et à l'IPRES. En plus, il faut aussi leur donner la parole pour qu'ils puissent s'exprimer et donner leur opinion.

Par ailleurs, il faut faciliter l'accès au marché en réduisant les taxes et autres obligations financière, tisser des liens entre le formel et l'informel. Les employeurs doivent bénéficier d'une formation sur les normes à créer une entreprise, sur l'utilité des NINEA, sur l'inscription à l'IPRES ou à la CSS. La formation doit aussi s'orienter sur l'importance de contribuer sur les recettes fiscales en les expliquant à quoi va servir l'argent contribué.

SECTION 2 : RECOMMANDATIONS

De tout ce qui précède, nous recommandons

Aux acteurs du secteur informel de se formaliser afin de bénéficier des avantages de la formalisation.

La formalisation leur permettra aussi d'avoir une traçabilité des activités et de sa situation nette afin de connaitre son résultat à la fin de l'exercice. Se formaliser est un moyen pour ces acteurs d'avoir un pied dans le secteur formel et ainsi faire face à leur concurrent et d'accéder facilement aux crédits bancaires.

En outre, ceci leur permettra d'être reconnu et pourvoir enregistrer leurs employés à l'IPRES et à la CSS.

Pour que tout que cela puisse être facile il serait judicieux de penser à une sensibilisation pour leur permettre d'avoir une idée sur ce qui est la formalisation d'une entreprise et sur ces avantages.

Nous recommandons aux travailleurs du secteur informel de s'impliquer dans les débats et rencontres pour qu'ils puissent défendre leurs intérêts. Et aussi de participer aux rencontres et débats pour qu'ils puissent défendre leurs opinions.

CONCLUSION

Le secteur informel dont le concept est apparu bien des années sur la théorie du développement de l'économie, s'est développé dans un contexte de crise. Partant de ce fait, il est devenu une réalité et a ainsi pris une place importante dans l'économie des pays en développement.

Au Sénégal, le secteur informel participe à la bonne marche de l'économie et à la lutte contre le chômage. En effet, le secteur informel représente 41,6% du PIB et emploie environ 48,8% (dont 2 216 717 personnes) de la population active. Le secteur informel verse une masse salariale chiffré à 600 milliards (dont le salaire annuel par personne est de 505 805 F CFA) soit un salaire de 42 150 F CFA. Il paye certains impôts et taxes.

Mais en dépit de ces performances, nous avons compris à travers ce travail que nous avons effectué, que les entrepreneurs ignorent totalement l'importance de s'enregistrer sur les fichiers administratifs. En effet, à travers nos enquêtes, nous nous sommes rendu compte que la majeure partie des personnes que nous avons eu à interroger ne savent pas s'il faut s'inscrire et ignorent l'existence de ces fichiers administratives et le payement des impôts au fisc. Le secteur informel contribue qu'à hauteur de 3% des recettes intérieures. En plus de cette ignorance, ces UPI font face à certains problèmes comme le manque de local professionnel ou la cherté des locaux. Toutefois, il est important pour ces entrepreneurs d'être sensibilisé sur l'importance de l'enregistrement de leurs activités.

Ainsi, des mesures d'accompagnement doivent être plus mises à vue pour accompagner ces entrepreneurs vers la formalisation de leurs activités. Comme nous l'avons notifié, la formalisation doit être pour le pays un objectif à long terme. Et partant de notre enquête, les entrepreneurs sont animés par la volonté d'être accompagné et d'être formalisés. Ainsi, l'Etat doit mettre sur la balance les coûts et les avantages de la formalisation et permettre aux entrepreneurs de comprendre les avantages qui ressortent d'être en règle.

BIBLIOGRAPHIE

BIT, « transition de l'économie informelle vers l'économie formelle », Conférence Internationale du Travail 103e session 2014

ANDS, 2013 enquêtes sur le secteur informel au Sénégal (ENSIS) Résultat de la phase 2, l'enquête 123 de 2003, DPS

Jacques CHARMES, ***«*** *Débat Actuel sur le Secteur Informel » DPEE****,*** *document n°9, Octobre 2008*

OIT, 2015, « recommandation (n°204) sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle »

AFD, décembre 2013, « l'économie informel dans les pays en développement »

Abdoulaye NIANG, *1997, « le secteur informel urbain, un recours à la crise de l'emploi » in ajustement structurel et emploi au Sénégal, Dakar, CODESRIA, P.35*

15ieme Conférence Internationale des Statistiques du Travail (CIST), 1993

Carlos MALANDO, Berland GAUFRYAU, *2001, « l'économie informelle en Afrique francophone : structure, dynamique et politique »*

Gautier, JF, *2001, « l'informel est-il une forme de fraude fiscale » Financial Afrik.com*

Schneider F*, (2003) : "The Size and Development of the Shadow Economies around the Word and its relation to the Hard to Tax". The Hard-to-Tax : An International Perspective, Georgia State University, Atlanta.*

Sethuraman *S.V., (1976) : « Le secteur urbain non structuré : concept, mesure et action », Revue internationale du travail, BIT, Genève, vol. 114.*

Charbel ZAZOUR, *(1989), « Etude du secteur informel de Dakar et de ses environs, phase 3 », USAID/Sénégal*

Olivier VALLEE « *les entrepreneurs africains » Ed Syros Alternatives, 1992*

WEBOGRAPHIE

https://www.senegal-online.com/economie-du-senegal/le-secteur-informel-au-senegal/#:~:text=Selon%20l%27Organisation%20Internationale%20du,propri%C3%A9t%C3%A9%20familiale%20des%20entreprises

https://www.google.com/search?sxsrf=ALeKk03pQg5KB66aWjVShmkR8fLxFD9jow%3A1597343143648&source=hp&ei=p4U1X8KKJdLQaLzzodgK&q=le+secteur+informel&oq=le+secte&gs_lcp=CgZwc3ktYWIQARgAMgIIADICCAAyAggAMgIIADICCAAyAggAMgIIADICCAAyAggAMgIIADoHCCMQ6gIQJzoICC4QsQMQkwI6AgguOggILhCxAxCDAToICAAQsQMQgwE6BQgAELEDOgQIIxAnOgQIABBDOgUILhCxAzoFCC4QkwJQ9lZYo2Jg7nVoAXAAeACAAa4BiAGkCJIBAzAuOJgBAKABAaoBB2d3cy13aXqwAQo&sclient=psy-

https://www.lequotidien.sn/enquete-sur-lemploi-informel-au-senegal-un-secteur-familial-et-informel/

ANNEXES

QUESTIONNAIRE

Enquête sur le secteur informel au Sénégal

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin de cycle, nous procédons à une étude de marché. Alors nous vous prions de bien vouloir répondre à nos questionnaires

1/ Etes-vous le propriétaire de cet établissement ?

- OUI
- NON

2 / Avez-vous des difficultés pour mener à bien votre activé ?

- OUI
- NON

3/ Avez-vous envie de rester dans l'informel ?

- OUI
  Si oui pourquoi ?.....
- NON
  Si non pourquoi ?.....

4/ Etes-vous informé des orientations de la formalisation de l'entreprise ?

- OUI
- NON

5/ Que pensez-vous de la formalisation de votre établissement ?

6/ Etes-vous prêts à formaliser votre activité ?

- OUI
  Si oui pourquoi ?
- NON
  Si non pourquoi ?

7/ Avez-vous accès aux financements des institutions financières ?

- OUI
- NON

Les documents à fournir pour la création d'une entreprise

GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE

PIECES A FOURNIR

Par le Président du G.I.E. : 02 photocopies de la pièce d'identité, Extrait du casier judiciaire, 1 photo d'identité.

Par les Membres : 1 Photocopie de la pièce d'identité (trésorier, secrétaire général, 7 des membres)

Pour les Membres de Nationalité Etrangère : 1 Photocopie de la pièce d'identité ; 1 Extrait du casier judiciaire du pays d'origine ; 1 Extrait du casier judiciaire sénégalais (Cour d'Appel) ; photocopie passeport et une photocopie de la carte d'identité étranger ou carte consulaire.

NB :

- LA PRESENCE DU PRESIDENT ET D'UN SIGNATAIRE (TRESORIER OU SECRETAIRE) EST OBLIGATOIRE
- LA PRESENCE DE DEUX (2) PERSONNES EST OBLIGATOIRE AU MOMENT DU DEPOT.
- DEUX (2) PERSONNES AU MINIMUM PEUVENT CONSTITUER UN GIE.

COUT DES PRESTATIONS TOTAL = 98.000 F.CFA

DETAIL DU COUT :

35 000 Enregistrement (Impôts) 35 000
32 000 Registre de commerce 30 000 + timbre 2 000)
9 500 Redevance Quartz 7 500 et timbre 2 000
6 000 Dossier GIE
15 500 Participation aux frais (CCIAD)

NB 1 : Le package comprend : les statuts enregistrés, le registre de commerce et la carte professionnelle.

2 : L'exercice de toute activité de surveillance, gardiennage ou d'escorte de biens privés est soumis à l'autorisation préalable du Ministre de l'Intérieur.

REGISTRE DE COMMERCE AVEC DENOMINATION

PIECES A FOURNIR

Certificat de résidence
- Certificat de mariage (s'il y a lieu)
- Casier judiciaire du pays d'origine (avec mention marié ou célibataire)
- Casier judiciaire sénégalais (cour d'Appel de Dakar)
- Copie pièce d'identité d'étranger ou carte consulaire (légalisée)
- Copie passeport (légalisée)

Coût total : 26.000 F CFA soit :

20.000 F.CFA Droits d'enregistrement Greffe Commercial
2.000 F.CFA : coût d'un timbre fiscal
4.000 F.CFA participation aux frais CCIAD

COUT TOTAL = 26.000 F.CFA

REGISTRE DE COMMERCE AU SENEGAL POUR LES ETRANGERS

COMMERCE (EN NOM PROPRE) COUT TOTAL = 16.000 F.CFA
- Certificat de résidence
- Certificat de mariage (s'il y a lieu)
- Casier judiciaire du pays d'origine (avec mention marié ou célibataire)
- Casier judiciaire sénégalais (cour d'Appel de Dakar)
- Copie pièce d'identité d'étranger ou carte consulaire (légalisée)
- Copie passeport (légalisée)

Coût total : 16.000 F CFA soit :

10.000 F.CFA Droits d'enregistrement Greffe Commercial
2.000 F.CFA : coût d'un timbre fiscal
4.000 F.CFA participation aux frais CCIAD

CARTE IMPORT & EXPORT (PERSONNE MORALE)

CARTE IMPORT & EXPORT (PERSONNE MORALE) COUT TOTAL = 35.000 F + 10.000 F (QUITTANCE COSEC)

- Photocopie des statuts
- Photocopie du Registre de commerce
- Photocopie du NINEA
- Photocopie de la pièce d'identité ou passeport du gérant ou du PDG
- 1 photo d'identité
- + 10 000FQUITTANCE COSEC (payable aux impôts et domaines)

Coût total :30.000 F CFA soit :

3.500 F.CFA : coût du « Dossier déclaration »
6.500 F.CFA : participation aux frais CCIAD
15.000 F.CFA : Direction du Commerce Extérieur(DCE)
10.000 F.CFA : timbre fiscal

REGISTRE DE COMMERCE (EN NOM PROPRE)

Certificat de résidence

- Extrait du casier judiciaire (avec mention marié ou célibataire)
- Photocopie de la pièce d'identité
- Certificat de mariage (s'il y a lieu)

Coût total : 16.000 F CFA soit :

10.000 F.CFA de droits d'enregistrement pour le Greffe commercial
+ 01 timbre fiscal de 2.000 F.CFA
3.000 F.CFA participation aux frais CCIAD.

NINEA

- Une Copie du Registre de commerce
- Une copie Carte d'Identité

Coût total : 5.000 F CFA soit :

- 2.000 F.CFA : coût d'un timbre fiscal
- 3.000 F.CFA participation aux frais CCIAD

CARTE COMMERCANT (PERSONNE MORALE)

CARTE COMMERCANT (PERSONNE MORALE) COUT TOTAL = 17.000 F.CFA

- Statuts de la société
- Photocopie du Registre de commerce
- Photocopie de la pièce d'identité ou passeport du gérant ou du PDG
- 01 photo d'identité

Coût total : 17.000 F CFA soit :

2.000 F.CFA : timbre fiscal (pour le Trésor Public)
3.500 FCFA coût du dossier
4.000 FCFA participation au frais CCIAD
7.500 F.CFA : coût de confection carte par Data Quartz

CARTE IMPORT & EXPORT (PERSONNE PHYSIQUE)

CARTE IMPORT & EXPORT (PERSONNE MORALE) COUT TOTAL = 35.000 F + 10.000 F (QUITTANCE COSEC)

- Photocopie du Registre de commerce
- Photocopie du NINEA
- Photocopie de la pièce d'identité ou passeport
- 1 photo d'identité
- + 10 000FQUITTANCE COSEC (payable aux impôts et domaines)

Coût total :30.000 F CFA soit :

3.500 F.CFA : coût du « Dossier déclaration »
6.500 F.CFA : participation aux frais CCIAD
15.000 F.CFA : Direction du Commerce Extérieur(DCE)
10.000 F.CFA : timbre fiscal

REGISTRE DE COMMERCE (EN NOM PROPRE)

Certificat de résidence
- Extrait du casier judiciaire (avec mention marié ou célibataire)
- Photocopie de la pièce d'identité
- Certificat de mariage (s'il y a lieu)

Coût total : 16.000 F CFA soit :
10.000 F.CFA de droits d'enregistrement pour le Greffe commercial
+ 01 timbre fiscal de 2.000 F.CFA
3.000 F.CFA participation aux frais CCIAD.

NINEA

- Une Copie du Registre de commerce
- Une copie Carte d'Identité

Coût total : 5.000 F CFA soit :
2.000 F.CFA : coût d'un timbre fiscal
3.000 F.CFA participation aux frais CCIAD

CONSTITUTION D'UNE SARL / SURL

Pièces à fournir :

Pour chaque associé : 1 copie de la pièce nationale d'identité ou du passeport en cours de validité.

Toutefois si l'associé est une société(personne morale), il faut fournir les statuts ou la dernière délibération du Conseil d'Administration désignant les dirigeants sociaux.

Le gérant :doit produire un extrait du casier judiciaire, les nationaux peuvent obtenir cette pièce au Greffe du Tribunal Régional, muni de leur pièce d'identité, les étrangers peuvent également l'obtenir en s'adressant au Greffe de la Cour d'Appel, muni de leur pièce d'identité ou du passeport.

Préciser :
· La dénomination de la société (raison sociale)
· Le siège social ;
· Le montant du capital social et sa répartition entre les associes ;
· L'objet social ;
· L'identité du gérant.

Cout :
Capital de 100.000 à 500.000F CFA : Frais = 275.000F CFA
Capital de 500.000 à 1.000.000F CFA : Frais = 325.000 à 350.000F CFA
Plus de 1.000.000F CFA : Frais = 600.000F CFA

Dépôt : Auprès d'un Notaire

Le secteur informel au niveau mondial

FAITS	CHIFFRES CLES
Personnes dans l'emploi informel	1,3 milliard
Entreprises informelles dans le monde	414-466 millions
Proportion des femmes travaillant à leur compte dans l'emploi informel non agricole	35%
De travailleurs ont un accès partiel voire pas d'accès du tout à la sécurité sociale	73%

Source : OIT, janvier 2017

QUE SAVONS-NOUS ?

- La formalisation de l'entreprise est surtout destinée aux « entrepreneurs d'opportunité ». Les « entrepreneurs de nécessité », ceux qui se contentent de survivre, n'ont pas toujours les moyens, les connaissances ou l'ambition nécessaires pour formaliser leur entreprise.
- Les entrepreneurs font le choix rationnel de se formaliser ou pas : ils comparent les coûts escomptés de l'entrée et du maintien dans la formalisation avec les avantages que cela présente. Lorsqu'aucun « argument de rentabilité » ne justifie la formalisation, de nombreux entrepreneurs préfèrent exercer à l'abri du regard du régulateur.
- Réduire les coûts de mise en conformité avec les obligations formelles (impôts, sécurité sociale et protection du travail) est peut-être plus important que réduire le coût du passage à la formalité (temps et argent nécessaires pour s'enregistrer).
- Ce ne sont probablement pas tant les coûts escomptés de la formalisation que ses avantages qui sont au cœur de la décision de se formaliser ou non.
- Les réformes relatives à la création d'entreprises peuvent contribuer à accroître le nombre d'entreprises enregistrées, avec un bon rapport coût-bénéfice en termes de revenus supplémentaires et de création d'emplois.
- La simplification de l'enregistrement des entreprises ne suffit pas à elle seule. Il est important aussi que les entrepreneurs améliorent leur productivité, améliorant de fait leurs revenus et, partant, leur capacité à couvrir les frais de la formalisation.
- Les interventions doivent prévoir des "carottes" (mesures incitatives) et des « bâtons » (mesures coercitives).
- Il semble bien plus aisé de formaliser des entreprises qui sont en train de se créer que de formaliser des entreprises déjà en place.
- D'importantes mesures incitatives ainsi que des mesures associant plusieurs réformes peuvent être plus efficaces que des mesures fragmentaires. Les réformes ponctuelles doivent tendre à une forte réduction des coûts de formalisation si elles veulent avoir des effets significatifs.

Table des matières

DEDICASES I
REMERCIMENTS II
SIGLES ET ABREVIATION III
AVANT PROPOS IV
SOMMAIRE IV
INTRODUCTION 1
PREMIERE PARTIE : 4
CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE 4
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE 5
SECTION 1 : CONTEXTE 5
SECTION 2 : PROBLEMATIQUE 6
SECTION 3 : OBJECTIFS DE RECHERCHE 7
SECTION 4 : REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE 7
1. Revue de la littérature 8
1. Point de vue 8
SECTION 5 : CLARIFICATION DES CONCEPTS 10
1 GENERALITE DU SECTEUR INFORMEL 10
1.1 Définition du secteur informel 10
1.2 Caractéristiques du secteur informel 11
a) Hétérogénéité 12
b) Vulnérabilité 12
1.3 L'importance du secteur informel 15
2 L'identification des acteurs du secteur informel 15
2.1 Le petit informel 15
2.2 Le gros informel 16
2.3 Les activités du secteur informel 16
3 Le secteur informel et l'Etat 17
3.1 Le capital 17
3.2 Financement du capital 18
4.1 Investissement dans le secteur informel 18
4.2 FORMALISATION 19
4.3 L'ACCOMPAGNEMENT 19
CHAPITRE II : METHODOLOHIE DE RECHERCHE 21

SECTION 1 : LES TECHNIQUES ET OUTILS DE COLLECTES DE DONNEES 21
1 Recherches documentaires 21
2 Technique d'échantillonnage 21
SECTION 2: TECHNIQUE D'ANALYSE DES DONNEES 22
SECTION 3: DIFFICULTES RENCONTREES 22
DEUXIEME PARTIE : 23
PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE 23
CHAPITRE I : CONTEXTE GLOBAL 24
SECTION 1 : CONTEXTE MACRO ECONOMIQUE DU SENEGAL 24
1 Contexte économique des entreprises 24
2 Contexte socioculturel des entreprises 25
SECTION 2 : SITUATION SOCIO DEMOGRAPHIQUE DES ENTREPRISES 27
CHAPITRE II : POIDS ET PERFORMANCE DU SECTEUR INFORMEL 28
SECTION 1 : POIDS DU SECTEUR INFORMEL 28
SECTION 2 : PERFORMANCE DU SECTEUR INFORMEL 29
CHAPITRE III : FORMALISATION DU SECTEUR INFORMEL 30
SECTION 1: LES ENJEUX 31
SECTION 2 : OBSTACLES 32
SECTION 3 : SOLUTIONS 32
TROISIEME PARTIE: 34
CADRE ANALYTIQUE 34
CHAPITRE I : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS 35
SECTION 1 : ANALYSE DES RESULTATS INTERNE 35
SECTION 2 : ANALYSE 50
CHAPITRE II : SOLUTIONS ET RECOMMMANDATIONS 50
SECTION 1: SOLUTIONS 50
SECTION 2 : RECOMMANDATIONS 51
CONCLUSION 52
BIBLIOGRAPHIE V
WEBOGRAPHIE V
ANNEXES VII
Table des matières XI